



**ENTREPRISES
INSTITUTIONNELS
ET GRANDES ASSOCIATIONS⁽¹⁾**

VOTRE BANQUE

en toute
transparence



En vigueur au 1^{er} avril 2024

**PRINCIPALES
CONDITIONS
TARIFAIRES
2024**



**NORMANDIE
ENTREPRISES**

(1) Définition des Grandes Associations :
association de 10 salariés ou plus ou association
dans le domaine du médico-social, sanitaire,
enseignement et culturel.

Édito

Chers clients, chers sociétaires,

Banque universelle au service de tous et présente partout sur le territoire, la priorité du Crédit Agricole Normandie est d'accompagner les projets de tous ses clients en s'appuyant sur nos valeurs de responsabilité, proximité et solidarité.

Acteur responsable et engagé, le Crédit Agricole Normandie est plus que jamais mobilisé pour offrir à tous ses clients, des offres et des services de qualité. Nos équipes s'engagent au quotidien pour vous proposer des solutions personnalisées avec l'ambition d'être votre partenaire à chaque étape de votre activité.

Afin de maintenir tous ces services et notre présence locale, nous faisons évoluer nos tarifs au 1^{er} avril 2024.

Merci pour votre confiance et votre fidélité.

Alexandre MARRET

Directeur Marketing Multicanal Patrimoine et Assurances

Sommaire

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	3
Banque à distance	4
Vos moyens et opérations de paiement	4
Irrégularités et incidents	8
Découverts et crédits	9
Épargne et placements financiers	10
Vos opérations à l'étranger	11
Ingénierie sociale	15
Banque d'Affaires Entreprises	15
Résoudre un litige	16

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte	GRATUIT
Clôture ou transfert de compte vers une autre agence Crédit Agricole Normandie	GRATUIT
Services bancaires de base ⁽¹⁾	GRATUIT

RELEVÉS DE COMPTE

Frais d'envoi de relevé mensuel papier	
- Regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe	GRATUIT
- Un relevé et une enveloppe/ compte	3,34 € /mois
Relevé de compte décadaire (3 par mois) et journalier, papier	1,30 €/relevé
Relevé de compte à la quinzaine (2 par mois) papier	1,30 €/relevé
Relevé de compte par internet (e-Relevé)	GRATUIT
Relevé d'échelles d'intérêts	9,04 €/relevé
Relevé mensuel détaillé IFR papier	5,54 € HT
Relevé papier édité sous réserve de mouvement sur le compte sur la période concernée	

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte	12,75 €/mois
Frais de gestion Institutionnels et Grandes Associations	Sur devis
Frais de gestion de compte inactif ⁽²⁾	30 €/an
Commission mensuelle de mouvement de compte (calculée sur la somme des opérations enregistrées au débit du compte dans le mois, hors remboursement de crédit)	Taux mini : 0,060% maxi : 0,11% Minimum 10 €/ mois
Commission trimestrielle du plus fort découvert (calculée sur la somme des pointes débitrices de chaque mois qui compose le trimestre civil)	Taux 0,073%
Commission d'actualisation : couverture des frais liés à la mise à jour du dossier administratif client (fiscal, comptable, juridique), comme commander les pièces nécessaires à la bonne tenue du dossier (extrait K-Bis...)	À partir de 218 €/HT/an

SERVICES EN AGENCE

- Retrait d'espèces de dépannage dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	GRATUIT
- Retrait d'espèces de dépannage hors agence teneur de compte	2,14 €/par retrait
Mise à disposition de fonds auprès d'une autre Caisse Régionale (sous réserve d'acceptation préalable du Crédit Agricole Normandie et avec un maximum de 8 000 € sur une période de 6 mois)	21 €
Commission de gestion (espèces-chèques) pour grandes et moyennes surfaces (GMS)	Sur devis
Frais de location de coffre-fort (selon volume du coffre)	De 71,92 €/HT/an à 209,58 €/HT/an

RECHERCHE ET INFORMATION

Frais de recherche de documents (notamment chèques, autres pièces de caisse, contrats de prêt et tout autre document y figurant).	
Forfait jusqu'à 10 photocopies	13,75 € HT
Au-delà	Sur devis
Renseignements pour contrôle des sociétés	De 95 € HT à 257 € HT

(1) Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte) : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 du Code Monétaire et Financier.

(2) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

BANQUE À DISTANCE

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc) (Hors coût du fournisseur d'accès à internet)

ABONNEMENT A DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE SUR INTERNET

Crédit Agricole en Ligne (CAEL) Entreprises sur Internet **14,60 €/mois**

OFFRES TECHNOLOGIQUES

EDI

Abonnement EDIWeb (EDI=Echanges de Données Informatisées) **À partir de 16,15 €/mois**

Avenant sur contrat EDI/EBICS **50 €/avenant**

Abonnement Pack Prélèvement **4,80 €/mois**

Ma Signature Performance **2,66 €/mois**

Ma Signature EDI Premium **3,76 €/mois**

Abonnement EBICS-T (non signé) **51,15 €/mois**

Abonnement EBICS-TS (signé) **47,97 €/mois**

Abonnement Certificat Swift 3 SKEY **65 €/an**

Abonnement SWIFTNET **107,65 €/mois**

ENCAISSEMENT À DISTANCE

Abonnements e-Transactions Accès 1^{er} contrat **17 € HT/mois**

Abonnement e-Transactions Accès supplémentaire **12 € HT/mois**

Abonnement e-Transactions Premium **22 € HT/mois**

Abonnement contrat de vente à distance par Internet VAD (hors e-transactions) **Sur devis**

TPE

Abonnement TPE-Lecteur de chèques **Selon tarif fournisseur**

Option sur TPE **Par option : 50 € de mise en service et 5 €/mois**

3XCB (paiement en 3 fois) **Sur devis**

CENTRALISATION DE TRÉSORERIE

Frais de centralisation de d'informations, nivellement de solde, centralisation de recettes, fusion d'échelles, cash management international... **Sur devis**

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes

Cotisation carte

Cartes de paiement et de retrait

Fourniture d'une carte de débit

Carte de paiement internationale à débit immédiat)))

- Carte commerciale⁽¹⁾ Business Mastercard **55,90 €/an**

- Carte commerciale Business Mastercard Executive **145,25 €/an**

))) Fonctionnalité sans contact

(1) Carte commerciale : sont considérées comme cartes commerciales, les cartes dédiées à un usage strictement professionnel et identifiées comme telles.



Carte de paiement et de débit : la 4^e carte et les suivantes sont à moitié prix (sur un même compte) la réduction s'applique sur les cartes les moins chères.

Fourniture d'une carte de débit

Carte de paiement internationale à débit différé)))

- Carte commerciale Business Mastercard **55,90 €/an**
- Carte commerciale Business Mastercard Executive **145,25 €/an**

Paiement par carte

Paiement par carte en Euro dans la zone Euro ou dans un pays de l'E.E.E.⁽¹⁾

GRATUIT

Autres paiements par carte ⁽²⁾

+ Frais proportionnels du montant du paiement

**0,45 €/opération
+ 2,55%**

Retrait par carte

Retrait par carte en euro* dans un pays de l'EEE
*ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain
(conformément au règlement européen n°92412009)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets
du Crédit Agricole

GRATUIT

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets
d'une autre banque (à l'exception de la Carte commerciale
Business Mastercard Executive).

**1 €/retrait
(dès le 5^{ème} retrait
par mois)**

Autres retraits⁽²⁾

+ Frais proportionnels du montant de l'opération

**3,65 € fixe/retrait
+ 2,55%**



Pour vos déplacements professionnels ou privés hors d'Europe, partez l'esprit serein avec le Forfait voyage.

Forfait voyage

Pour les cartes internationales de paiement : exonération des
frais fixes et frais proportionnels au montant des paiements
et retraits⁽²⁾.

18,65 €/mois

Autres opérations carte

Frais d'envoi de la carte en recommandé simple (frais de
poste inclus) suite à la demande du client

9 €

Rédition du code confidentiel

10,45 €

Augmentation des plafonds d'utilisation à la demande du porteur

- Jusqu'à 2 mois

- Pour la carte Business Mastercard Executive

5,30 €

GRATUIT

Opposition faite par le titulaire de la carte

GRATUIT

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
pour usage abusif

GRATUIT

(1) Liste des pays UE = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie, Suède. Espace Economique Européen (E.E.E) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège.

Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

(2) Hors UE et dans UE avec une autre devise que euros et devises suédoises et roumaines.

VIREMENT

Virement SEPA ⁽¹⁾ opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Valeur J⁽²⁾

Virement SEPA occasionnel

Emission d'un virement SEPA occasionnel
Frais par virement occasionnel
- Vers un compte Crédit Agricole
- Vers un compte d'une autre banque

Internet
GRATUIT
GRATUIT

Agence
GRATUIT
4 €

Virement SEPA permanent

Emission d'un virement SEPA permanent (internet ou agence) :

- Frais de mise en place

GRATUIT

- Frais par virement permanent

GRATUIT

Emission de virements sur liste par EDI

Frais d'émission par virement externe SEPA⁽¹⁾ signé (certificat)

0,21 €

Frais d'émission par virement SEPA non signé (confirmation web disjoint)

0,31 €

Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) signé

3,84 €

Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) non signé (confirmation web disjoint)

5,75 €

Forfait mensuel de confirmation d'ordre par validation disjointe (confirmation web disjoint)

GRATUIT

Frais rejet/retour d'un virement SEPA

4,37 €

Frais de virement non exécuté (rejet technique)

16,62 €

FAE (Facture Acceptée à Échéance) VCOM

Abonnement mensuel

22,15 €/mois

Par virement signé

0,21 €

Transmission information par mail

0,08 €

Transmission information par courrier

1,07 €

Emission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance par internet Crédit Agricole En Ligne. Site Internet :

www.credit-agricole.fr/ca-normandie

-Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse Régionale

0,95 €

Réception d'un virement SEPA

Frais par virement interne au Crédit Agricole Normandie

GRATUIT Valeur J⁽³⁾

Frais par virement en euros provenant d'un compte domicilié dans la zone SEPA

GRATUIT Valeur J

Frais avis de crédit virement SEPA reçu de l'étranger, ou réception de fonds (fax ou mail)

3,92 €

Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision

16,62 €

Pour les virements internationaux non SEPA, vous reporter à la rubrique «Opérations à l'étranger (hors SEPA)» à partir de la page 11 de cet extrait.

Prélèvement SEPA / Titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Demande d'attribution d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS)

82,08 €

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA

GRATUIT

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

GRATUIT

(1) SEPA = Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en Euros). Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA. Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019. (2) J = Inscription sur le compte. E = échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche ou jours fériés sont reportées au premier jour ouvré suivant). La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

Frais par remise d'avis de prélèvement par échanges de données informatisées	GRATUIT
Frais avis de prélèvement signé	0,21 €
Frais avis de prélèvement non signé (avec confirmation web disjoint)	0,31 €
Frais d'oppositions et révocations sur avis de prélèvement	GRATUIT
Frais de création d'autorisation de prélèvements B to B	8,96 €
Frais avis de prélèvement B to B (inter-entreprises) signé	0,43 €
SDD signé	0,21 €
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	GRATUIT

Chèque

Remise de chèque(s) sur le compte	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Paiement d'un chèque	GRATUIT Valeur J ⁽¹⁾
Frais d'émission d'un chèque de banque	15,35 €
Lettre chèque, chèque en continu	Selon tarif fournisseur
Frais d'envoi de chéquier à la demande du client :	
- Sous pli ordinaire, à partir du 1 ^{er} chéquier par an	1,05 €
- En recommandé simple	9 €
- En envoi sécurisé à l'étranger en DHL	Selon poids
- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	17,20 €
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	17,20 €

Effets à l'encaissement ou à l'escompte

Effets non échus remis au moins 5 jours ouvrés avant échéance :	
Frais par remise à l'encaissement en support papier (LCR ou BOR)	4,26 €
Frais par effet	5,12 € Valeur E ⁽¹⁾
Frais par remise LCR ou BOR par EDI	GRATUIT
Frais par effet signé	0,30 €
Frais par LCR transmise via Crédit Agricole En Ligne	0,30 €
Frais de réclamation ou prorogation d'effet, changement de domiciliation	17,92 €
Effet revenu impayé (encaissement ou escompte)	21,63 €

Effets reçus au paiement

Paiement des effets : traite reçue à l'échéance	GRATUIT Valeur = E
Paiement des effets : traite reçue après l'échéance	GRATUIT Valeur = Date de règlement
Relevé LCR BOR En Ligne (e-Documents)	GRATUIT
Relevé LCR BOR papier (envoi postal)	0,96 €/envoi
Frais de rejet de LCR ou BOR (à payer)	21,27 €

(1) J=Inscription sur le compte. E=échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche ou jours fériés sont reportées au premier jour ouvré suivant). La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

✓ IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Plafond par opération **8,90 €**

Opérations particulières

Frais de saisie administrative à tiers détenteur (Avis à Tiers Détenteur, Opposition à Tiers Détenteur, Opposition Administrative) ⁽¹⁾ **Limité à 10% du montant dû au Trésor Public Plafond réglementaire à 87,94 €**

Frais par saisie-attribution ou conservatoire⁽¹⁾ **87,94 €**

Protêt (+ frais d'huissier) **87,21 €**

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé **8 €**

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté **15,10 €**

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, incluant : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable et d'injonction au titulaire et co-titulaire, frais de gestion du dossier d'interdiction bancaire, frais de représentation du chèque dans les 30 jours du 1^{er} rejet, frais de blocage de la provision, réalisation du certificat de non paiement, déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France.

Montant ≤ à 50 € **30 €/chèque**

Montant > à 50 € **50 €/chèque**

Frais de services de paiement rejeté pour défaut de provision :

- Si paiement < 20 € **Montant du paiement maximum**

- Si paiement ≥ à 20 € **20 € (ce montant comprend s'il y a lieu la commission d'intervention)**

Notification d'un rejet de prélèvement SEPA⁽²⁾ autre que défaut de provision **1,17 €**

Frais émetteur par avis de prélèvement revenu impayé sans provision, ou autre motif (compte clos...) **4,37 €**

En cas d'interdiction bancaire

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **20 € /chèque**

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **29,10 €**

(1) Si mesure exécutoire inopérante (sans provision) plafond de 20 euros.

(2) SEPA = Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en Euros). Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA. Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement).

Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

Intérêts débiteurs : Le taux des intérêts débiteurs est un taux révisable indexé sur le taux d'usure publié au Journal Officiel pour un découvert en compte des personnes agissant pour leurs besoins professionnels. A titre indicatif au 1/01/2024 : taux 17,17 % l'an. Le taux effectif global (TEG) est indiqué sur votre relevé de compte.

Opérations de financement

Commission annuelle d'engagement sur ligne de caution et/ou de ligne de crédit (court terme et/ou ouverture de crédit) et /ou ligne d'engagement à l'international **Nous consulter**

Commission de non-utilisation sur ligne de caution et/ou de ligne de crédit (court terme et/ou ouverture de crédit) et /ou ligne d'engagement à l'international **Nous consulter**

Frais de dossier sur ligne de crédit (court terme et/ou ouverture de crédit) ligne d'engagement à l'international et financement moyen terme **Nous consulter**

Frais d'étude ou d'actualisation des crédits de fonctionnement et/ou Frais de réexamen annuel **Nous consulter**

Frais d'actes et offres complexes **Sur devis**

Cession Dailly

Frais de dossier : mise en place ligne Dailly **Taux 0,75 % du montant
Minimum 104,50 €
Maximum 304,50 €**

Commission de bordereau (par bordereau) **14,54 €**

Commission de service par facture papier **5,49 €**

Commission minimum forfaitaire (si pas d'intérêts) **6,56 €**

Commission de notification par facture **19,65 €**

Commission de prorogation par modification **15,29 €**

Impayé, réclamation (par opération) **15,29 €**

Echéancier mensuel **5,49 €/mois**

Avals, cautions et garanties bancaires

Frais de dossier **A partir de 64,59 €**

Frais de dossier acte complexe **Sur devis**

Incidents et vie du prêt

Frais de réaménagement de prêt **Nous consulter**

Frais de mise à disposition du document de mainlevée de garantie **93,50 €**

Frais report échéance (dépassement de délai de remboursement du prêt) **96 € et taux d'intérêts majoré + 2 % ou + 2,80 % (si échéance dépassée)**

Frais de changement de compte payeur **46,40 €**

Frais d'étude ou de rédaction d'avenant par prêt (hors réaménagement) **Taux de 1% du capital restant dû - Minimum 177 €**

Frais de décompte de prêt **26,92 €**

Lettre de relance sur prise de garantie **16,20 €**

Frais d'appel d'échéance (selon périodicité) **2,50 €**

Frais d'attestations diverses liées au prêt **20,46 € HT**



Placements financiers Opérations diverses sur titres

Transfert total de compte-titres vers établissements bancaires hors Crédit Agricole **113,50 €/compte**

Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique **13,46 € HT**

Ordres sur OPC⁽¹⁾

OPC Crédit Agricole (SICAV, FCP) **Frais fixes : gratuits + droits d'entrée inhérents aux produits**

OPC NON Crédit Agricole (SICAV, FCP) **Frais fixes : 41,80 € + droits d'entrée inhérents aux produits**

Ordres de Bourse en France

Ordres passés par le centre d'appel téléphonique : 02 31 55 24 24 ⁽²⁾

COMPTE TITRES

Obligations, Actions, Bons de souscription, ETF et assimilés

• 1,20% du montant de l'ordre, minimum **16,20 €**
 • Frais fixes à la ligne **5,40 €**

Droits d'attribution et droits de souscription

• 1,20% du montant de l'ordre, minimum **6,40 €**

Ordres passés par Internet :

INVEST STORE INITIAL

COMPTE TITRES

• 0,60 % du montant de l'ordre, minimum **10,45 €**
 • Frais fixes à la ligne **GRATUIT**

INVEST STORE INTÉGRAL

COMPTE TITRES

• Ordre ≤ à 1 100 € **1 €**
 • Ordre > à 1 100 € **0,12 % du montant de l'ordre**

COMMISSION DE SERVICE

- moins de 24 ordres par an **101,60 €**
 - à partir de 24 ordres par an **GRATUIT**

Service de règlement différé (SRD) :

Frais proportionnels **0,025 % du montant de la position par jour de portage**

Montant minimum **6,70 €**

Frais d'accès au service SRD (refacturation frais d'intermédiaire) **4,55 €/mois soit 54,60 €/an**

Frais de dossiers titres non cotés :

- 1,20% du montant de l'opération, maximum **500 €**

Ordres de Bourse sur Bourses étrangères

Ordres passés par le centre d'appel téléphonique : 02 31 55 24 24 ⁽²⁾

COMPTE TITRES

• 1.20% du montant de l'ordre, minimum **42,85 €**
 • Frais fixes à la ligne **5,40 €**

Ordres passés par Internet :

COMPTE TITRES

• 0,60 % du montant de l'ordre, minimum **42,85 €**

(1) Organismes de Placements Collectifs (2) Appel non surtaxé

Droits de garde

(Prélevés au cours du 1^{er} trimestre sur la base de la valeur des titres détenus au 31 décembre de l'année précédente)

Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Integral : lignes actions

GRATUIT

Par an et PAR COMPTE

Frais de tenue de compte uniquement détenteur de Parts Sociales

GRATUIT

Compte-Titres Frais de tenue de compte

25,58 € HT

	Valeurs CA	Valeurs hors CA
	Compte-Titres	Compte-Titres

Commission proportionnelle au montant du portefeuille /an/HT

• Obligations et OPCVM	0,10 %	0,21 %
• Titres nominatifs, Lignes étrangères	0,29 %	0,29 %
• Autres valeurs	0,21 %	0,21 %

Frais fixes par ligne* HT

1,88 € **5,58 €**

Maximum de perception par compte titre HT

360 €

* GRATUIT pour les actions Crédit Agricole SA et les Parts Sociales (de Caisses locales du Crédit Agricole Mutuel de Normandie)

Transactions sur l'or

Nous consulter



VOS OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER (HORS SEPA)

BON À SAVOIR



Nos spécialistes du service Affaires Internationales vous apportent des conseils sur mesure, pour répondre aux besoins de votre activité (import, export, change...) E-mail : international@ca-normandie.fr

IBAN : International Bank Account Number = RIB international

BIC : Bank Identifier Code = Code identifiant de la banque

Si l'opération nécessite un achat ou une vente en devises : application de la commission de change. Les frais relatifs aux envois recommandés, Chronopost ou autre selon destination sont facturés suivant le tarif des sociétés postales. Les frais des correspondants bancaires seront repercutés.

Règlements à destination de l'étranger

Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés (frais d'émission à la charge de l'émetteur, frais de réception à la charge du bénéficiaire).

Frais par émission d'un virement en euros vers un pays de l'E.E.E⁽¹⁾ (incluant la Suisse)

Avec IBAN et BIC

- Ordre papier transmis à l'agence **4,20 €**

- Ordre télétransmis par EDI **3,94 €**

Frais par émission de virement, autres cas

- Ordre papier transmis à l'agence **19,70 €**

- Ordre télétransmis par EDI **15,61 €**

Frais de règlement remise documentaire

**Taux 0,20 % du montant
Minimum 53,80 €**

(1) Liste des pays UE = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède. Espace Economique Européen (E.E.E) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège.

Règlements en provenance de l'étranger

Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés : frais d'émission à la charge de l'émetteur, frais de réception à la charge du bénéficiaire.

Ordre de paiement domicilié à nos caisses

Frais de virement en Euro en provenance d'un pays de l'E.E.E. avec IBAN et BIC **GRATUIT**

Commission de personnalisation ou d'enrichissement de données **16,70 €**

Frais pour autre virement **20,45 €**

Encaissements sur l'étranger

Frais d'encaissements de chèques :
- Crédit sauf bonne fin (sous réserve d'encaissement) **Taux 0,10 % du montant
Minimum 31,25 €**

- Crédit après encaissement **Taux 0,10 % du montant
Minimum 34,65 €**

Frais d'encaissements d'effets libres **Taux 0,10 % du montant
Minimum 31,25 €**

Frais d'encaissement documentaire **Taux 0,20 % du montant
Minimum 53,80 €**

Change (hors change manuel et carte bancaire)

Opération sur devises (achat, vente, arbitrage)

Commission de change (se cumule avec les autres commissions) **Taux 0,10 % du montant
Minimum 17,40 €**

Frais de mise en place contrat de change (Terme, Option, Flexigain, Flexiterme) **48,50 €**

Abonnement CA ch@nge en ligne⁽¹⁾ **GRATUIT**

Compte en devises

Frais mensuels de tenue de compte actif en devises **19,35 €/mois**

Intérêts créditeurs / débiteurs : se référer aux conditions particulières de votre contrat

Mise en place de dépôt à terme en devises **Taux : nous consulter**

Financements court terme en devises

Frais de dossier de mise en place d'une avance en devises IMPORT ou EXPORT **48,50 €**

Dates de valeur

Les dates de valeur sont toujours calculées en jours cambistes (jours ouvrés boursés en France et à l'étranger)

Opérations de débit :
Opérations de crédit : **Valeur J⁽²⁾**

EURO et devises zone E.E.E.⁽³⁾ **Valeur de rapatriement**

Cession de devises "dans E.E.E."⁽³⁾
et "hors E.E.E." **Valeur reçue du
correspondant**

Devises "hors E.E.E." sans cession **Valeur reçue du
correspondant + 1 jour**

Chèques sauf bonne fin en euro et devises **J + 6**

La Caisse régionale dégage toute responsabilité en cas d'avis tardif de non paiement, absence d'avis ou non établissement de protêt à bonne date.

(1) Accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(2) J = Inscription sur le compte.

(3) Liste des pays UE = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède. Espace Economique Européen (E.E.E.) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège.

Crédit documentaire (CREDOC) à l'importation ou lettre de crédit stand by

Abonnement CREDOC en ligne (CA e-TRADE)⁽¹⁾

GRATUIT

Forfait de crédit documentaire import à vue : ce forfait comprend 1 ouverture, 1 utilisation à vue, 1 modification et les frais de port ou messagerie sur une période de 3 mois pour les CRÉDOCS ≤ à 23 000 €

213,15 €

Pour les demandes en dehors de ces critères, la tarification ligne à ligne sera appliquée sur le montant

Commission d'ouverture par trimestre indivisible

**Taux 0,25 %
Minimum 122,25 €**

Commission de modification :

- En cas d'augmentation du montant du crédit ou prorogation

**Taux 0,25 %
par rapport à
l'engagement supérieur
Minimum 104,50 €**

- Autres cas : documents supplémentaires, conditions d'expéditions nouvelles

104,50 €

Commission de paiement ou d'utilisation

**Taux 0,125%
du montant
Minimum 107,10 €**

Frais de traitement des crédits documentaires (Swift, messagerie, port...) :

- E.E.E.

32,30 €

- Autres Zones

43,65 €

Commission d'acceptation ou d'engagement de paiement différé/mois indivisible

**Taux 0,0834 % (1/12 %) du montant
Minimum 91,65 €**

Frais de traitement échéance supplémentaire

38,35 €

Frais de caution pour absence de document/mois indivisible

**Taux 0,0417 % (1/24 %) du montant
Minimum 85,25 €**

Commission pour présentation de documents irréguliers à la charge du remettant

**161,45 €
(par bon de transport)**

Crédit documentaire à l'exportation ou lettre de crédit stand by

Forfait de crédit documentaire export non confirmé, comprenant :
1 notification et 1 utilisation pour un montant :

- Inférieur ou égal à 15 000 €

171,20 €

- Supérieur à 15 000 € et inférieur ou égal à 70 000 €

253 €

- Supérieur à 70 000 € et inférieur ou égal à 120 000 €

268 €

- Supérieur à 120 000 € et inférieur ou égal à 150 000 €

328,30 €

Pour les demandes en dehors de ces critères, la tarification ligne à ligne sera appliquée sur le montant.

Commission de transmission de lettre de crédit commerciale ou lettre de crédit stand by

77,50 €

Commission de notification de crédit documentaire ou lettre de crédit stand by

**Taux 0,10 % du montant
Minimum 117,35 €**

Commission de confirmation de crédit documentaire ou lettre de crédit stand by

**Taux différent suivant le
risque pays
Consulter le Service
Affaires Internationales**

(1) Accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

Commission de modification de crédit confirmé non échu (augmentation de montant, prorogation de la validité, et/ou confirmation d'un crédit notifié)	Taux différent suivant le risque pays Consulter le service Affaires Internationales
Commission de modification de crédit non confirmé	
- Augmentation de montant	Taux 0,10 % de l'augmentation Minimum 105,50 €
- Autres cas	105,50 €
Commission d'examen ou de levée de document	
	Taux 0,15 % du montant Minimum 156 €
Commission d'acceptation ou d'engagement de paiement différé	Taux différent suivant le risque pays Consulter le service Affaires Internationales
Frais de traitement échéance supplémentaire	43,15 €
Commission de transfert de crédit	Taux 0,15 % du montant transféré. Minimum 251 €
Commission de mise en conformité des documents	92,60 €
Frais de traitement des crédits documentaires (Swift, messagerie, port...) :	
- E.E.E.	32,50 €
- Autres zones	44,20 €
Cautions et garanties	
Frais d'établissement de l'acte	118,40 € (majoration possible en cas de complexité de l'acte)
Commission d'engagement par trimestre indivisible	Taux 0,25 % du montant de l'engagement Minimum 118,40 €
Avenant	
- Frais de rédaction d'avenant	75,35 €
- En cas d'augmentation ou de prorogation valable dans le trimestre indivisible en cours	Taux 0,25 % du montant/Trimestre Minimum 75,35 €
Frais de transmission	37,67 €
Frais d'attestation de blocage de fonds	65,65 €
Garanties reçues :	
- Commission de notification	108,65 €
- Commission de modification (prorogation...)	70,05 €
Commission de mise en jeu (frais d'envoi en supplément)	89,70 €
Règles communes à toutes les opérations internationales	
Frais d'avis de sort, prorogation, acceptation, impayé ou réclamation sur portefeuille (effets-remises documentaires)	48,45 €
Frais de préavis au bénéficiaire	16,75 €
Frais de copie au Donneur d'Ordre	7 €
Toute opération (chèques exclus) d'un montant inférieur à 76 € hors SEPA ou équivalent devises est facturée au prix forfaitaire de	10,25 €
Frais d'amendement, corrections, messages aux banques étrangères	16,50 €

Ingénierie sociale

Epargne salariale	Nous consulter
Gestion des indemnités de carrière	Nous consulter
Gestion des régimes de retraite supplémentaires	Nous consulter
Assurance collective ⁽¹⁾	Nous consulter

Banque d'Affaires Entreprises

Arrangement de dettes	Nous consulter
Capital investissement	Nous consulter
Fusion-acquisition	Nous consulter
Gestion patrimoniale	Nous consulter

(1) Le contrat d'assurance Complémentaire Santé entreprises est assuré par PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances - SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Entreprise régie par le Code des Assurances, Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Siren 334 028 123 RCS Paris. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.



VOTRE BANQUE
en toute transparence

Notre réseau Entreprises, Institutionnels et Collectivités Publiques, réparti sur tout le territoire Crédit Agricole Normandie

Agence Entreprises du Calvados (bureaux à Caen et Lisieux)
entreprises.calvados@ca-normandie.fr
02 31 55 99 20

Agence Entreprises de la Manche
(bureaux à St-Lô, Cherbourg-Tollevast, Granville et Avranches)
entreprises.manche@ca-normandie.fr
02 33 72 74 04

Agence Entreprises de l'Orne (bureaux à Flers, Argentan, Alençon et l'Aigle)
entreprises.orne@ca-normandie.fr
02 33 81 58 34

Agence Grandes Entreprises
grandes-entreprises@ca-normandie.fr
02 31 55 66 25

Agence Institutionnels et Collectivités Publiques
agence-icp@ca-normandie.fr
02 31 55 61 10

Agence Promotion Immobilière
promotion.immobiliere@ca-normandie.fr
02 33 06 84 52

Des experts en partenariat avec les filiales du Groupe CA

 **NORMANDIE
BANQUE PRIVÉE**

Une équipe de conseillers privés
sur tout le territoire

Un Centre de Services Patrimonial
banqueprivée@ca-normandie.fr

> Ingénierie Sociale
ingenierie.sociale@ca-normandie.fr
02 31 55 62 55

 **NORMANDIE
BANQUE D'AFFAIRES**

banqueaffaires@ca-normandie.fr
02 31 55 63 19

 **NORMANDIE
SERVICE
INTERNATIONAL**

international@ca-normandie.fr

RÉSOUTRE UN LITIGE

Votre premier interlocuteur : votre agence

Votre conseiller et votre directeur d'agence sont à votre disposition afin de répondre à vos attentes et vous proposer les solutions adaptées à vos besoins. Ils sont aussi les interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous pouvez formuler votre réclamation.

Le service Qualité Satisfaction Client :

Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service client, par mail : reclamation@ca-normandie.fr ou à l'adresse suivante : Crédit Agricole Normandie, Service Qualité Satisfaction Client, 15 Esplanade Brillaud de Laujardière – 14050 Caen Cédex.

Les recours externes au Crédit Agricole (sous réserve de votre éligibilité) :

Pour tout litige lié à un refus ou dénonciation de financement ou de garantie :

Vous pouvez saisir gratuitement le médiateur du crédit auprès de la Banque de France : mediateur-credit.banque-france.fr

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers :

Vous pouvez saisir gratuitement la médiatrice de l'Autorité des Marchés Financiers. Par voie postale : Madame la Médiatrice – 17 place de la Bourse – 75082 Paris Cédex 02, ou via son site internet : www.amf-france.org

Pour tout litige relatif à un contrat d'assurance (hors sa commercialisation) :

Vous pouvez saisir gratuitement par écrit le Médiateur de l'Assurance. Par voie postale : La Médiation de l'Assurance – TSA 50110 – 75441 Paris Cédex 09, ou via son site internet : www.mediation-assurance.org



**NORMANDIE
ENTREPRISES**

Web EDI Assistance : Aide - Informations - Conseils

Par téléphone : **02 33 31 31 00**

Un accès simple et sécurisé à vos comptes à tout moment :

Par internet : www.credit-agricole.fr/ca-normandie/entreprise.html ⁽¹⁾
24h/24 et 7j/7 pour toutes vos opérations courantes

Paiement Mobile ⁽²⁾ : application de consultation, de gestion de comptes et de budget sur smartphone et tablette.

Retrouvez la liste complète de nos conditions tarifaires
sur credit-agricole.fr/ca-normandie ⁽¹⁾

(1) Accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(2) Téléchargement et accès gratuit de l'application, hors coûts de communication selon opérateurs.*L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet. Il convient d'être titulaire d'une carte bancaire Crédit Agricole et d'un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière CS 25014 - 14050 Caen cedex 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI14012021000000026 délivrée par la CCI de CAEN, bénéficiant de Garantie financière et Assurance. Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

Contrôlé par : Crédit Agricole SA : 12 Place des Etats-Unis - 92127 MONTRouGE Cedex - l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest 75436 Paris - l'Autorité des Marchés Financiers : 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Photos : Getty Images - Edition janvier 2024. Impression : Lecaux. Ne pas jeter sur la voie publique.

Identifiant unique CITEO : FR234284_03AECC



**LE TRI
+ FACILE**

